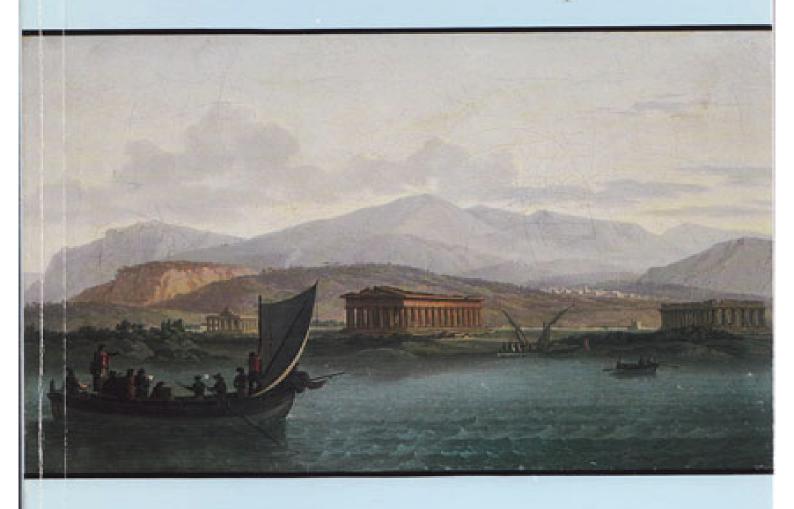
DIX~HUITIÈME SIÈCLE n°27 1995



L'Antiquité

puf

L'ANTIQUITÉ CHEZ PHILIPPEAUX

Pierre Philippeaux naquit en 1759 à Ferrières dans la Sarthe. Homme de loi, conventionnel, il s'acharna à demander l'exécution de Louis XVI, dont il vota la mort avec enthousiasme. Auteur d'un projet de constitution 1, ce fut un extrémiste convaincu, dont certaines propositions effrayèrent les plus enragés des Montagnards: ainsi voulait-il trainer dans la salle où l'on jugeait le roi les blessés du 10 août, pour convaincre tout un chacun de la perversité du monarque ; de même préconisait-il la mise sur pied d'un tribunal révolutionnaire sans jurés, dont Barère dit luimême que c'était une « monstruosité ». Il montra tant de violence et d'emportement qu'il finit par déplaire à tout le monde : arrêté le 30 mars 1794 comme conspirateur, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 5 avril. Victime de ces excès qu'il voulait renforcer encore, Philippeaux pensait sans le moindre doute détenir la vérité : à Fouquier-Tinville qui, lors de son procès, ironisait sur son compte, il rétorqua : « Il vous est permis de me faire périr, mais je vous défends de m'outrager » 2. Bien que ses contemporains ne semblent pas avoir eu pour lui une estime débordante 3, ce personnage se considéra comme un martyr 4.

Comme beaucoup d'autres à son époque, Philippeaux cite l'Antiquité dans ses écrits politiques, mais les citations sont chez lui d'un genre particulier. Tout d'abord, dans le recensement général

 Ces renseignements biographiques figurent sur la page de garde du journal Le Défenseur de la Vérité ou l'ami du genre humain qu'il fit paraître du 5 janvier 1793 au 10 Frimaire an II (B.N. 8° Lc² 773).

 Dans un discours publié au Moniteur (an II, nº 111, p. 446), Robespierre déclare « Les anciens ont fait des Philippiques, et Philippeaux n'a composé que des Philippatiques. »

4. Voir sa « Troisième et dernière lettre à sa femme », qui fait suite à une Réponse de Philippeaux à tous les défenseurs officieux des bourreaux de nos pères dans la Vendée, avec l'acte solennel d'accusation, fait à la séance du 28 nivôse (B.N. Z 14293 (2)).

 ⁷¹ députés de la Convention (voir la liste dans notre ouvrage Les Toges du Pouvoir, (Toulouse, Éd. Éché et Université Toulouse-Le Mirail, 1986, p. 401, n. 59) proposèrent un projet de constitution à l'assemblée.

qu'on peut faire des citations à l'Antiquité à partir des textes du Moniteur, Philippeaux n'apparait que quatre fois (voir Les Toges du Pouvoir, p. 506); cela ne signifie pas qu'il ne cita que quatre fois l'Antiquité dans toute sa carrière, mais que le Moniteur ne l'a retenu qu'à quatre reprises. Signe que ce n'était pas un ténor de l'assemblée ou qu'il n'affectionnait pas particulièrement les Anciens? Un peu les deux.

Philippeaux réserva sa plume pour son journal Le Défenseur de la Vérité ou l'ami du genre humain, dont il semble avoir été le principal, sinon (pour certains numéros) l'unique chroniqueur. Dans ces feuilles, auxquelles il convient d'ajouter quelques autres rapports, discours ou opinions, Philippeaux cite dix-sept personnages de l'Antiquité romaine, onze de l'Antiquité grecque, treize lieux ou peuples de l'Antiquité grecque et quatre de l'Antiquité romaine. Comme l'ensemble de ses contemporains, Philippeaux effectua des choix parmi ces références : chez les « bons » on retrouve Brutus, Decius, Caton et... les femmes spartiates, chez les « méchants » César ; Rome et les Romains sont tantôt positifs, tantôt négatifs, selon les périodes considérées. Il est intéressant de noter que peu de références sont affectivement neutres ; même les personnages mentionnés une seule fois sont en principe « chargés », en général de manière positive : chez les Romains six sur dix-sept seulement sont condamnés ; chez les Grecs, les chiffres doivent être interprétés différemment (l'accumulation de données dans le numéro 41 du Défenseur de la Vérité ne doit pas faire illusion : Philippeaux évoque beaucoup de réalités grecques en vilipendant... César ; ici la seule analyse chiffrée ne signifie rien). Au fond, tout se présente comme si Philippeaux dressait une sorte de catéchisme moral avec quelques saints à honorer au gré des circonstances ; une fois encore, il y a bien là similitude avec les députés de la Convention, mais chez ces derniers toutefois les « vertueux » ne représentaient que 44 % de l'ensemble (Toges du Pouvoir, p. 110). Philippeaux est plus engagé, politiquement plus dur. En outre, il cite assez abondamment l'Église primitive et la Bible. Chez ce personnage qui voulait être « chrétien comme un quaker », comme il le disait, il y a là une démarche originale qui accroit sa spécificité par rapport à ses contemporains.

Par ailleurs, si on observe les sujets sur lesquels Philippeaux en appela à l'Antiquité, on peut distinguer quatre catégories : 1° les grands évènements politiques (la guerre contre la Vendée et les hostilités en général, le procès de Louis XVI), 2° des réflexions politiques (centrées sur les notions d'égalité et de vertu), 3° des réflexions sur la constitution ou sur des points d'administration (la division administrative du territoire français, la convocation aux assemblées primaires, l'enseignement), 4° la législation. Ce conventionnel est donc un publiciste, inspiré pour refaire le monde à l'aune de ses critères sur fond de modèle antiquisant. En cela il reste proche de beaucoup de ses condisciples. En revanche, là où il devient original, c'est que, dans presque tous ces domaines, il « traite » l'Antiquité comme un élément de son dogme politique : les Anciens lui servent d'exempla (c'est une hagiographie), mais en même temps il n'omet pas de rappeler que les Modernes sont supérieurs aux Anciens.

En somme, cet homme parle de son époque et grâce à l'Antiquité il pense sans doute en parler mieux : Brutus, le poignardallant-frapper-le-tyran, modèle entre les modèles, fait rougir encore le « tyran » César d'avoir eu si peu de vertu ; on aurait peut-être attendu plus de références à Tarquin. Ensuite on s'apercevra que Philippeaux sait peu de choses et commet même parfois de grossières erreurs. Bref, il utilisera l'Antiquité dans son discours politique aussi bien pour construire un ordre nouveau que pour détruire l'ordre ancien.